

# **Chapitre 2 les pertes de valeur sur autres éléments d'actif**

# Table des matières



<b>Objectifs</b>	3
<b>Introduction</b>	4
<b>I - Section 1 :Comptabilisation des pertes de valeur sur stocks</b>	5
<b>II - section 2 :Régularisation des décalages</b>	7
<b>III - section 3 :Dépréciation des créances clients : créances douteuses et irrécouvrables</b>	9
<b>IV - Exercice</b>	13
<b>V - Exercice</b>	14
<b>VI - Exercice</b>	15
<b>VII - Conclusion</b>	16
<b>Ressources annexes</b>	17

# Objectifs

- Évaluer les stocks à l'inventaire
  - constater la dépréciation nécessaire de stock à la fin de l'exercice
  - enregistrer comptablement de la dépréciation nécessaire à la fin de l'exercice
    - régulariser les décalages (Réception des marchandises sans la facture, Réception de la facture sans les marchandises).

## *Pré-requis*

- rappelle sur la notion d'inventaire permanent et d'inventaire intermittent.

### *Test des pré-requis (le test d'entrée)*

Quels principes impliquent les écritures relatives aux stocks?

*correction :*

- Le principe de séparation des exercices : « pour calculer le résultat par différence entre les produits et les charges de l'exercice, sont rattachés à l'exercice, les produits acquis à cet exercice et les charges supportées par l'exercice ».
- Le principe comptable qui conduit à constater la dépréciation sur les stocks est le principe de prudence. Ce principe dispose : « la comptabilité est établie sur la base d'appréciations prudentes, pour éviter le risque de transfert, sur des périodes à venir, d'incertitudes présentes susceptibles de grever le patrimoine et le résultat de l'entité ».

# Introduction



Les dépréciations des autres éléments d'actif et leurs ajustements ne sont pas soumis aux mêmes règles comptables d'évaluation que les dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles. Par contre, leur comptabilisation est identique

# Section 1 : Comptabilisation des pertes de valeur sur stocks

Selon le SCF (§ 123-5 de l'arrêté comptable), les stocks sont valorisés au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. Cette dernière valeur

correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts nécessaires estimés à l'achèvement et pour réaliser la vente.

A cet effet, l'entité doit effectuer un test de dépréciation qui consiste à comparer ces 2 valeurs.

Une perte de valeur devra être enregistrée dans le cas où la valeur nette de réalisation s'avère inférieure à la valeur nette comptable.

La perte de valeur sur stocks est constatée par le débit du compte 685 « Dotation aux amortissements, provision et pertes de valeur actifs courant » en contrepartie des comptes 39X créés par nature d'éléments en stocks.

685		Dotation aux amortissements, provision et pertes de valeur actifs courant	X	
	390	Perte de valeur sur stock de marchandises		X
	391	Perte de valeur sur matières premières et fournitures		X
	392	Perte de valeur sur autres approvisionnements		X
	393	Perte de valeur sur en-cours de production de biens		X
	394	Perte de valeur sur en-cours de production de services		X
	395	Perte de valeur sur stocks de produits		X
	397	Perte de valeur sur stock à l'extérieur		X

Le compte perte de valeur 39X est réajusté à la fin de chaque exercice comme suit :



# section 2 : Régularisation des décalages



## 1. Réception des marchandises sans la facture :

Les marchandises reçues au cours de l'année et non accompagnées de factures d'achat induisent un solde anormalement créditeur du compte 38 « Achats stockés » à la date de clôture. A cet effet, le compte 38 sera soldé par le compte 408 « Fournisseurs, factures non parvenues »

### a. Écriture à la réception des marchandises :

3X	38	Stocks		X	
			Achats stockés		X

### b. Solde du compte 38 à la date de clôture :

38	408	Achats stockés		X	
			Fournisseurs, factures non parvenues		X

### c. Écriture à la réception de la facture :

408	401	Fournisseurs, factures non parvenues		X	
			Fournisseurs de stocks et services		X

## 2. Réception de la facture sans les marchandises

Comme dans le cas précédent, le compte 38 n'est pas soldé, toutefois, dans ce cas, il présente un solde débiteur. Pour remédier à cette situation, il convient de solder ce compte par le compte 37 « stocks à l'extérieur ».

### a. Réception de la facture :

38	401	Achats stockés		X	
			Fournisseurs de stocks et services		X

b. Solde du compte 38 à la date de clôture :

37		Stocks à l'extérieur		X	
	38		Achats stockés		X

c. Ecriture à la réception des marchandises :

3X		Stocks		X	
	37		Stocks à l'extérieur		X

# section 3 : Dépréciation des créances clients : créances douteuses et irrécouvrables



La dépréciation des créances clients correspond au montant des créances que l'entreprise risque de ne pas recouvrer lorsque les clients ne sont pas solvables ou lorsque les factures sont en litige en fin d'exercice comptable. Il s'agit donc de créances douteuses puisque le risque est probable.

Par contre, certains clients n'étant plus solvable ou les factures contestées par le client ne seront plus payées de manière certaine, la créance est alors irrécouvrable.

Ces cas sont traités ensemble, mais leur comptabilisation est différente.

## 1. A quoi sert la dépréciation des créances clients ?

Lors de l'établissement du bilan, il faut prendre en compte les créances douteuses afin de respecter le principe de prudence.

Le non-respect de ce principe aurait pour conséquence pour la société d'obtenir un compte client erroné puisqu'elle n'aurait pas pris en compte les risques de non encaissement des factures établies. Ce qui ne rendrait pas une image correcte de l'entreprise lors de son bilan.

## 2. Tableau des clients douteux

Afin de suivre l'évolution des clients douteux, il faut indiquer tout changement de situation dans le tableau de suivi des clients douteux, qui se présente comme suit :

Clients	Créances HT au 31/12/N	% perte probable	Dépréciation nécessaire au 31/12/N	Dépréciation existante au 31/12/N-1	Ajustement		Clients irrécouvrables	
					Dotation	Reprise	HT	TVA
Totaux					Somme à enregistrer			

### *Explication du tableau*

« Pour les créances HT au 31/12/N : »

Le calcul se fait sur le HT car l'administration fiscale rembourse la TVA sur les créances irrécouvrables.

Pour avoir le montant HT le calcul est le suivant:

$(Créances\ TTC\ au\ 31/12/N-1 - Règlement\ reçu\ en\ N) / (1 + Taux\ de\ TVA)$

*Pour les dépréciations au 31/12/N*

Cela correspond à la partie de créances que l'on risque de ne pas recouvrer

*La dépréciation à enregistrer = % de risque x montant HT de la créance*

*Pour les ajustements*

- Lorsque la dépréciation augmente par rapport à la dépréciation existante, il faut alors passer une écriture de dotation complémentaire.
- Lorsque la dépréciation diminue (ou est annulée) par rapport à la dépréciation existante alors reprise.
- Lorsque le client devient irrécouvrable alors la dépréciation nécessaire = 0 il faut donc reprendre la dépréciation existante et annuler la créance du client .

### *Créances douteuse et litigieuses.*

D'après le Mémento Pratique Francis Lefèbre Fiscal (B.I.C.) :

« Il s'agit des créances certaines dans leur principe, mais dont le recouvrement (en partie ou en totalité) apparaît incertain, pour des raisons diverses. »

1 °) constatation du caractère douteux de la créance :

« La créance est transférée au compte 416 – Clients douteux ou litigieux, pour son montant total, TVA comprise, son recouvrement étant poursuivi pour ce montant total (notamment s'il y a cessation de paiement. »

2 °) détermination de la dépréciation :

« Une dépréciation doit être constatée dès qu'apparaît une perte probable. Le montant de cette dépréciation est à apprécier compte tenu des circonstances et du principe de prudence. »

« Elle est déterminée hors TVA, le risque de perte étant limité au montant hors taxe. »

### *Enregistrement comptable*

*Constatation de la nouvelle créance douteuse*

Il faut enregistrer le montant TTC de la créance.

Cette écriture concerne uniquement pour les nouvelles créances douteuses pour le montant total de la créance.

Les créances qui ont déjà fait l'objet d'une dépréciation n'ont pas à être comptabiliser une nouvelle fois dans le compte 416 : clients douteux.

Au 31/12/N, Constatation clients douteux année N.

- p.17image\_03.png - p.17

*Enregistrement d'une dépréciation pour créance douteuse*

Au 31/12/N, Dotation selon tableaux créances clients année N.

Compte	Intitulé	Débit	Crédit
68 ≡	Dotation aux dépréciations des créances	A	
491	Dépréciation des comptes des clients douteux		A

### *Créances irrécouvrables.*

D'après le Mémento Pratique Francis Lefèbvre Comptable :

*« L'irrécouvrabilité d'une créance résulte du caractère définitif de sa perte du fait du débiteur, mais elle peut également naître de la prescription. Caractère irrécouvrable de la créance : il s'agit de cas d'espèces, sa perte pouvant résulter de la disparition du client, du résultat négatif des poursuites engagées ou de l'action d'un contentieux ou simplement de la relance par l'entreprise lorsqu'il s'agit de petites factures ne justifiant pas le coût d'une procédure. »*

### *Enregistrement comptable*

*comment comptabiliser une créance irrécouvrable? Voici les écritures comptables à enregistrer en cas d'irrécouvrabilité de la créance :*

*1. débiter les comptes :*

654 Pertes sur créances irrécouvrables

4457 T.V.A collectée

*2. créditer le compte 416 Clients douteux ou litigieux.*

 **Attention**

---

Pour pouvoir passer la créance par perte et récupérer la TVA le caractère irrécouvrable de la créance doit être prouvé, ceci est nécessaire mais insuffisant. Il faut en plus respecter une formalité bien précise qui est décrite ci-dessous.

# Exercice

IV

Une dépréciation constate une perte de valeur des actifs et des passifs du bilan

- vrai
- faux

# Exercice



La dépréciation est comptabilisée au crédit du compte d'actif avec le chiffre « 9 » en troisième position ;

- vrai
- faux

# Exercice

VI

La dépréciation des stock es t comptabilisée au débit t du compte « 685 » ;dotations aux amortissements, provisions et perte de valeur-actifs courants.

- vrais
- faux

# Conclusion



L'inventaire des stocks permet notamment de procéder à la valorisation des stocks. Grâce à l'évaluation des stocks, les entreprises connaissent la valeur des stocks en temps réel :

- Si cette valeur est supérieure, cela signifie que le stock s'est bonifié.
- En revanche, si la valeur du stock est inférieure, on parle de dépréciation des stocks.

# Ressources annexes

&gt;

Compte	Intitulé	Débit	Crédit
416	Clients douteux	TTC	
411	Clients		TTC

&gt;

Compte	Intitulé	Débit	Crédit
416	Clients douteux	TTC	
411	Clients		TTC